Thibault THOMAS

9 impasse les Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

 Maître MANCIER-LHEURE

 13 Place du Marché

 91312 MONTHLERY cedex

 Sérignan, le 02 décembre 2016

Affaire : THOMAS / FIX

V / réf : 2016065 - EML /ACL

Chère Maître,

En réponse à votre demande en date du 29 novembre 2016, je vous informe ne pas avoir reçu copie des courriers échangés par les Notaires.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie des mails/ lettres (27/04/16 --> 20/11/16) constitutifs de ce dossier.

Depuis le dernier courrier en date du 17 novembre 2016 que je vous ai adressé, j'ai reçu de Madame FIX le 20 novembre réponse à mon courrier LRAR du 14 novembre.

La réponse de Madame FIX est intervenue après le 17 novembre en conséquence je m'abstiens de toute réponse.

Madame FIX omet mon mail du 06 novembre 22h08 adressé à Me POIRIER dont elle a eu copie

Je n'ai eu aucun contact/courrier/mail de Me COAT comme annoncé par Madame FIX.

Veuillez agréer, Chère Maître, l'expression de ma considération distinguée.

 Thibault THOMAS.

P. J. : 1